



COP DES QUARTIERS

Actes de la journée

Cop des quartiers

Actes de la journée du 11 avril 2024

Le 11 avril 2024, l'IREV, Centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France, organisait la Cop des quartiers, au siège de Région à Lille. A l'heure de la signature des nouveaux contrats de ville « Quartiers 2030 », qui portent les engagements des partenaires en faveur des 204 quartiers prioritaires de la région, l'objectif était d'envisager collectivement comment accompagner l'impératif des Transitions dans les QPV et apporter le point de vue de la Politique de la ville à la dynamique de COP régionale.

Organisée avec le soutien de l'Etat, la région Hauts-de-France et la Banque des territoires, la Cop des quartiers a rassemblé une centaine de participants, acteurs de la politique de la ville et des transitions : professionnels et élus des collectivités locales, bailleurs sociaux, associations, services de l'Etat.

Sommaire :

- Conférence inaugurale par **François GEMENNE**
- **Pitches d'acteurs locaux** sur les transitions dans les quartiers
- **Table ronde** : les engagements pour les transitions dans les quartiers politiques de la ville
- Ateliers & visite :
 - **#Contratsdeville&transitions** : Atelier des feuilles de route pour ancrer les transitions dans les Contrats de ville
 - **#mobilitésdurables** Atelier : des outils et ressources pour des mobilités durables et un partage de l'espace public en quartiers prioritaires
 - **#agricultureurbaine** : Visite du quartier Concorde (Lille) : une ferme urbaine au service de l'alimentation durable
 - **#ESS** : Atelier : des initiatives citoyennes soutenues par de nouveaux modèles économiques
- Conclusion avec **Chantal ADJRIOU**, Secrétaire générale de la COP Régionale.
- **Synthèse des échanges** : Planifier conjointement transition écologique et politique de la ville pour assurer une transition efficace

Conférence inaugurale par François GEMENNE

François Gemenne est chercheur, spécialiste des questions de géopolitique de l'environnement et co-auteur du 6ème rapport du GIEC. Il est spécialisé dans les questions de migrations environnementales et climatiques et dans les politiques d'adaptation au réchauffement climatique.

La conférence inaugurale de la Cop des quartiers lui a été confiée afin d'aborder les liens entre le réchauffement climatique à l'échelle mondiale et ses répercussions locales sur les populations et les inégalités.

Son intervention s'est organisée autour de 3 points de physique du climat afin de mieux comprendre comment les territoires peuvent constituer les échelons nécessaires pour la mise en oeuvre de la transition.

- 1- François Gemenne a rappelé que nous n'étions pas dans une crise climatique mais un changement profond et durable des conditions de vie sur terre. La crise climatique impliquerait un retour possible et une période temporaire, ce qui n'est pas le cas. La transformation de nos modes de vie sera durable et impliquera des décisions de long terme.

"Face au changement climatique, l'urgence est démocratique : il y a urgence à choisir et engager les transformations qui s'imposent. Plus nous serons maîtres de nos choix, plus nous serons en mesure de maintenir ces choix sur le long terme."

- 2- Le changement climatique est un phénomène graduel et non binaire : chaque action a un impact sur le changement climatique, il convient donc de ne pas minorer l'importance de nos propres actions.
- 3- Les températures augmenteront en raison des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Le pic mondial des émissions de gaz à effet de serre doit intervenir avant 2030, mais les températures ne diminueront pas pour autant immédiatement. Les gaz à effet de serre ont une durée de vie longue dans l'atmosphère. Comment faire valoir les bénéfices de la transition écologique alors que les résultats ne seront pas observables à court terme?

La démonstration sur ce qui fonctionne, sa publicité est essentielle pour maintenir la motivation nécessaire à cet effort de long terme.

"Cela montre à quel point les initiatives locales peuvent transformer les choses à l'échelle mondiale."

"Pour réconcilier les visions, sortir de la contrainte et favoriser les projets, nous devons incarner concrètement ce monde décarboné, en montrant à quoi ressembleront, dans ce monde, l'industrie, l'habitat, les transports, l'agriculture, etc. L'action des territoires est alors fondamentale, car ils peuvent incarner la notion de projet, mais sont également en mesure de rassembler les individus autour de la construction d'un nouveau contrat social."

Au niveau d'un quartier ou d'un territoire, nous pouvons nous donner des objectifs au mois ou à l'année, et en les atteignant, nous pourrions nous convaincre collectivement que nous sommes en mesure d'atteindre des objectifs de plus long terme

"Je suis convaincu que la clé de cette transformation se trouve dans les quartiers et les territoires, et qu'il est possible de réussir la transition écologique si nous jetons toutes nos forces dans la bataille et que nous démontrons que le succès est à notre portée."

Question du public

"Depuis deux ans, notre collectif se bat contre un projet qui constitue un contresens d'un point de vue des transitions. La démocratie participative fait face aujourd'hui à une crise, parce que nous sommes dans l'incapacité de peser dans le débat, en dépit de nos propositions. Il est très difficile pour les habitants des quartiers de coconstruire des projets avec les municipalités."

Réponse de François GEMENNE

Il est important que les pouvoirs locaux mettent en place des modes de démocratie délibérative qui passent par le dialogue avec les habitants. En outre, beaucoup des projets qui sont engagés à contrecourant des nécessités actuelles le sont parce qu'ils ont été conçus il y a longtemps. Trop souvent, les renoncements sont perçus comme des défaites politiques, alors que nous devrions adopter une culture qui valorise le changement d'avis. Il est essentiel, dans une démocratie, de pouvoir changer d'avis parce que les circonstances se sont transformées ou parce que nous avons été convaincus par une position différente.

En ce sens, la construction de l'autoroute A69 monopolise depuis quelque temps les débats. Tout le monde est d'accord sur le fait que ce projet est contraire à ce que nous devrions faire face au changement climatique, mais étant donné que sa conception a pris 20 ans, les décideurs politiques auraient l'impression d'avoir perdu leur temps s'ils y renonçaient. En outre, le débat est présenté comme un affrontement entre les responsables politiques locaux et les activistes, et le renoncement des premiers apparaîtrait comme une défaite politique. Pourtant, le fait de renoncer est parfois une victoire collective, et non une victoire des uns sur les autres."

Pitches d'acteurs locaux sur les transitions dans les quartiers

Des individus engagés en faveur de la transition partagent leur parcours. Des récits qui prouvent qu'il est possible de s'appuyer, au quotidien, sur des citoyens engagés pour impulser les projets de transitions dans les territoires.

Delphine, DRH Indépendante

Je suis DRH indépendante à Hazebrouck, et j'accompagne principalement des TPE et des PME. Soucieuse des problématiques environnementales, j'ai toujours cherché à m'engager et à agir, en sensibilisant le plus grand nombre de personnes, à travers ma vie personnelle, mais également dans ma vie professionnelle. Dès que l'occasion se présente, j'anime des ateliers comme la [fresque du climat](#) et [2tonnes](#), des outils pédagogiques et ludiques, et accessibles à tous. En outre, en 2023, j'ai rejoint le [réseau des ambassadeurs](#) bénévoles du CERDD, afin de promouvoir les valeurs du développement durable et les atouts de la transition écologique.

En 2024, je me suis fixé comme objectif d'organiser au moins une action de sensibilisation par mois. Ainsi, en début d'année, j'ai organisé en partenariat avec la Biocoop d'Hazebrouck un ciné-débat autour d'un film sur l'agroécologie, "Paysans du Ciel à la Terre". Nous avons comptabilisé 185 entrées, ce qui était bien plus que prévu, et nous avons accueilli dans le public beaucoup d'agriculteurs conventionnels ou en conversion vers le bio, mais également des élus locaux.

Je porte également mon engagement dans ma vie professionnelle après m'être formée à la RSE (responsabilité sociétale des entreprises), qui invite les entreprises à transformer leur modèle et à intégrer des pratiques à impact positif sur la société et l'environnement. Je suis convaincue que l'un des défis de la fonction RH aujourd'hui est de porter les enjeux de la transition écologique dans les entreprises et de répondre aux questions de celles-ci : comment embarquer les salariés dans cette transition nécessaire et vitale ? Comment développer les compétences qui seront nécessaires demain ?

La transition écologique constitue une magnifique opportunité pour construire ensemble une société plus juste, plus durable et plus désirable. Le changement fait peur, et nous n'avons pas tous les mêmes moyens pour agir, mais il nous revient de choisir le rôle que nous voulons adopter dans cette transition et le chemin que nous souhaitons prendre.

Mahaut, Lycéenne

Je suis élève en terminale au lycée Montebello à Lille, et je souhaite à l'avenir me spécialiser dans la mise en

place de solutions de lutte contre le réchauffement climatique. Comme beaucoup de jeunes de ma génération, j'ai été très tôt confrontée à cette question, qui était régulièrement évoquée à l'école. En grandissant, j'ai vu apparaître des effets tangibles du changement climatique, et j'ai pu me documenter et comprendre la nature complexe du phénomène.

L'ampleur de la tâche renforce notre sentiment d'impuissance. Toutefois, j'ai appris que l'espoir se construisait et s'entretenait par l'action. Il y a deux ans, j'ai rejoint l'association [Ephatha](#), à Lille Fives, qui est à la fois une friperie et un café solidaire : elle utilise les revenus de la première pour organiser des repas dans le second pour les personnes isolées ou précaires. Il s'agit d'un bon exemple de la manière dont nous pouvons changer nos modes de consommation, pour qu'ils deviennent plus respectueux de l'environnement, mais également qu'ils aient une dimension sociale.

J'ai aussi choisi de m'engager dans mon lycée en participant au conseil à la vie lycéenne, qui permet d'engager un débat avec les élèves et la direction du lycée. Ma génération a conscience du changement climatique, mais n'est pas nécessairement irréprochable, et a parfois une vision limitée du sujet. De plus, beaucoup n'osent pas en parler, parce qu'ils ont l'impression ne pas connaître le sujet ou ne pas faire assez.

Au travers de mon engagement associatif et au sein de mon lycée, je tâche de partager une vision de l'écologie positive et non punitive et ennuyeuse, notamment pour les jeunes, pour motiver les autres et me motiver moi-même.

Frédéric, Coordinateur de médiation numérique et Fab Manager chez Pop Café

[Pop Café](#) est une entreprise basée à Lille qui propose d'apporter le numérique dans des lieux de vie (cafés, restaurants, tiers lieux, etc.). Nous organisons des conférences, des ateliers, etc., mais nous œuvrons avant tout pour un numérique éthique et durable. Nous proposons des actions de réduction des factures d'électricité, nous mettons en avant les logiciels libres et open source, nous sensibilisons sur l'impact du numérique sur l'environnement et nous favorisons le « do it yourself » et la consommation locale. Nous luttons contre l'obsolescence programmée en organisant des repair cafés utilisant l'impression en 3D.

Le numérique représente 4 % des émissions des gaz à effet de serre, et ce taux ne fera qu'augmenter avec le développement des IA. A travers mon parcours personnel, j'essaie de sensibiliser les populations sur le sujet, par exemple en créant des jeux sérieux sur la gestion des déchets et des ressources, des installations interactives digitales qui mettent en avant, par exemple, l'impact des réseaux sociaux. Ainsi, un tweet correspond à 0,026 grammes d'équivalent carbone, ce qui est équivalent à 14 cm parcourus en voiture ou 150 mètres en train. J'ai également intégralement revu mon usage du numérique, par exemple en favorisant les appareils reconditionnés.

Parmi les nombreux projets que Pop Café déploie, je souhaite vous parler des capteurs citoyens, un projet qui est né à Stuttgart en Allemagne et qui est arrivé en France à travers l'université de Rennes. Le projet permet de coconstruire avec des habitants de quartier ou des collectivités des capteurs qui récoltent des données sur la qualité de l'air à l'intérieur comme à l'extérieur. Ces capteurs peuvent mesurer le radon ou le CO₂ à l'intérieur et le dioxyde d'azote ou les particules fines à l'extérieur. Nous proposons des ateliers au cours desquels ces capteurs sont fabriqués, ce qui permet de créer du lien social et d'interroger les individus sur leurs usages. Ainsi, le projet permet d'engager une dynamique d'apprentissage par le faire et de développer une expertise citoyenne. En outre, les données enregistrées sont mises en ligne sur une carte de type [OpenStreetMap](#). Aujourd'hui, 12 794 capteurs sont référencés sur carte dans 78 pays différents.

Hanane, Présidente de la Coop' Blanchard et Alexandra, Responsable développement urbain et social chez Clésence

La Coop'Blanchard est une épicerie autogérée par les habitants du quartier politique de la ville Blanchard à Château-Thierry, qui compte 500 ménages et 1 200 habitants. Il s'agit d'une association créée en 2022 sous l'impulsion de l'association Coop'lib (un mouvement d'épicerie du même type), du service Rev3 de la Région Hauts-de-France et de Clésence.

Le local de la Coop'Blanchard, qui fait environ 15 m², a été mis à disposition par Clésence en bas des immeubles du quartier. L'association regroupe 50 ménages. Nous passons nos commandes en fonction de nos besoins : nous proposons principalement des denrées alimentaires non périssables (de l'épicerie sèche). Les achats se font directement auprès des grossistes, ce qui permet de supprimer les intermédiaires, et la revente se fait sans marge.

En outre, les achats se font en vrac, ce qui permet de limiter les emballages. Toutefois, nous avons pour projet de proposer un atelier de fabrication d'emballages en tissus. Nous limitons également les livraisons, et par conséquent la pollution, d'autant que les habitants se rendent à la coopérative à pied. Nous commandons beaucoup de légumineuses, parfois inhabituelles, afin de les faire découvrir aux habitants, parce qu'elles sont source de protéines végétales et permettent de réduire la consommation de protéines animales.

Le terme de transition écologique n'intéresse généralement pas les publics les plus fragiles, la notion peut même être repoussante. En revanche, le passage à l'action montre que les habitants peuvent être au cœur de cette transition. La Coop'Blanchard propose des produits moins chers qu'en grande surface. Nous devons tous manger, mais l'inflation touche plus fortement les publics les moins favorisés. L'alimentation constitue alors un levier très important pour amener ces publics vers la transition. La viande étant aujourd'hui souvent trop chère, ils sont incités à en manger moins, mais doivent également avoir accès à des alternatives. Leurs habitudes changent progressivement.

En 2024, nous développerons avec la Coop'Blanchard de nouveaux projets. Par exemple, des ateliers « cuisine » seront organisés avec les produits de la coopérative, afin de favoriser les échanges entre voisins et d'accompagner les publics les plus fragiles dans la transition écologique.



Table ronde : les engagements pour les transitions dans les quartiers politiques de la ville

Morgane PETIT, directrice de l'IREV a animé cette table ronde composée de :

- Virginie LASSERRE, Préfète Déléguée à l'Egalité des chances, Préfecture du Nord
- Chloé MATHIEU, Secrétaire générale à la Caisse des Dépôts, Hauts-de-France
- Frédéric MOTTE, Conseiller régional délégué à la transformation économie régionale, Président de la mission Rev3, Région Hauts-de-France
- Eric VIDALENC, Directeur régional adjoint de l'ADEME



Morgane PETIT (MP) : Les contrats de ville 2024-2030 sont en cours de signature, et le comité interministériel des villes a fixé en octobre dernier la transition écologique comme une priorité pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il s'agit d'un sujet nouveau pour beaucoup de territoires, et il semble intéressant d'étudier comment les acteurs institutionnels peuvent se mobiliser autour des intercommunalités et des collectivités pour mettre en œuvre cette transition.

Le Nord est particulièrement concerné par la politique de la ville. Quelles ont été les principales problématiques identifiées dans les quartiers dans le cadre de la préparation des nouveaux contrats de ville ?

Virginie LASSERRE, Préfète Déléguée à l'Egalité des Chances, Préfecture du Nord

Les 94 quartiers de la politique de la ville du Nord accueillent 400 000 personnes, mais font également l'objet de 26 projets de rénovation urbaine. Les habitants de ces quartiers présentent une vulnérabilité particulière, parce que le parc privé et HLM est souvent

vieillissant, mais également parce que le taux de pauvreté y atteint 43 % (contre 14,6 % au niveau national), et que ces zones sont plus polluées qu'ailleurs en raison des activités particulières qui ont pu y être réalisées par le passé.

Cependant, les quartiers de la politique de la ville présentent également des forces. Leurs habitants sont beaucoup moins producteurs de carbone que les autres, et utilisent moins la voiture. En outre, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), qui représente un milliard d'euros dans le Nord, permet de réhabiliter certains logements, d'en démolir d'autres, et d'une manière générale de reconfigurer les villes et d'adapter les habitations au vieillissement et au changement climatique. Ainsi, il s'agit de réinventer la ville sur la ville. Enfin, dans le cadre de la politique de la ville, nous intégrons dans une logique à 360 degrés toutes les politiques déployées sur un territoire. Nous disposons alors d'une force de frappe conséquente.

La transition écologique constitue en effet l'un des axes majeurs des contrats de ville 2024-2030, et tous les projets engagés dans le cadre de l'ANRU sont en train d'être revus pour prendre en compte cette dimension. Ainsi, la transition écologique est au cœur de la politique de la ville.

Sur la transition écologique en quartiers prioritaires, nous sommes très en retard. Aujourd'hui, nous n'avons d'autre choix que d'avancer, et de le faire le plus rapidement possible. Pour autant, des actions innovantes sont déployées dans les quartiers : par exemple, à Roubaix, des réseaux d'habitants travaillent sur les gestes verts ou mettent en place des hôtels à insectes. Ainsi, la question de la transition se concrétise au plus près des habitants. Cependant, nous faisons face à un enjeu de formation des élus, des associations et des services de l'Etat. Les hauts fonctionnaires commencent tout juste à être formés sur ce thème.

Nous devons accélérer nos démarches, et je prends ma part du travail. Le 8 avril 2024, j'ai réuni les sept EPCI qui pilotent des projets de rénovation urbaine et leurs cofinanceurs afin d'échanger sur la nécessité d'aller plus loin en matière de transition écologique. D'une manière générale, nous devons aider les collectivités à se repérer dans la « jungle » des dispositifs de financement, et travailler sur la question de l'ingénierie. Nous devons également revoir nos manières de procéder. Pour travailler mieux, nous devons travailler de manière plus transversale, y compris au sein des collectivités. Dans ce cadre, le corps préfectoral doit donner à voir, faciliter, coordonner, etc., en prenant en compte tous les freins qui peuvent exister dans les quartiers (fracture numérique, éducation, injonctions contradictoires entre l'urgence sociale et l'urgence environnementale, etc.).

MP : Le dialogue est en effet essentiel pour que la transition soit pleinement comprise par tous. La Caisse des Dépôts constitue un acteur historique de la politique de la ville. Quelles sont les orientations stratégiques de la Banque des territoires qui permettront de faire levier sur la transition dans les quartiers ?

Chloé MATHIEU, Secrétaire générale de la Caisse des Dépôts, Hauts-de-France

Opposer cohésion sociale et transformation écologique a souvent constitué une solution de facilité. Aujourd'hui, les deux doivent être conciliés. C'est ce que tente de faire le groupe Caisse des Dépôts, qui intègre BPI France, La Poste, la Banque des territoires, CDC Habitat, etc. Tous ces opérateurs, à leur échelle, contribuent à développer à la fois la cohésion sociale et la transformation écologique.

Il a été décidé d'augmenter de 30 % les moyens consacrés à la politique de la ville sur la période 2024-2030, afin qu'ils atteignent 2 milliards d'euros. En outre, ces moyens sont focalisés sur la transition écologique et l'accompagnement du changement climatique (au travers de thèmes comme la sobriété, la végétalisation des espaces, la réhabilitation des bâtiments publics, etc.).

Nous devons également faire œuvre de pédagogie, afin de convaincre les élus locaux de s'endetter sur le long terme. L'endettement sur des durées très longues, donne de la capacité d'investir dans de véritables projets de territoire. La Caisse des Dépôts et la Banque des territoires proposent des taux identiques, quels que soient les durées d'emprunt et les emprunteurs, en ayant recours notamment aux ressources du livret A.

MP : La démarche Rev3 a plus de dix ans aujourd'hui. Quelle forme prend-elle aujourd'hui, et comment les quartiers de la politique de la ville peuvent-ils y participer ?

Frédéric MOTTE, Conseiller régional délégué à la transformation économie régionale, Président de la mission Rev3, Région Hauts-de-France

Rev3 est le nom de code de l'ambition de la Région Hauts-de-France en matière de transition écologique, de développement durable et de marche vers la neutralité carbone. Nous faisons face, collectivement, à trois défis : le passage à l'acte, la massification et la mobilisation citoyenne. Cette dernière sera la clé de voute de toute action réellement significative. Par conséquent, au niveau de la Région, nous souhaitons nous montrer à la fois leaders et exemplaires. Pour cela, nous sommes en train de revisiter nos modes de fonctionnement, notre politique d'achat, la formation de nos agents, etc. Rev3 ne constitue pas une politique de plus, mais un fil rouge pour toutes nos politiques. Ainsi, l'intégralité des délibérations du Conseil régional intègrent maintenant un encart qui précise comment elles concourent à la transition écologique.

En outre, nous devons créer un environnement favorable, afin que les entreprises puissent se développer et créer des emplois. Nous souhaitons être facilitateurs en matière de transition. Nous commençons même à prévoir des conditions dans nos aides : si le projet d'une commune n'est pas cohérent avec les ambitions de Rev3, il ne bénéficiera pas de subventions (ou bien, s'il répond à ces ambitions, il bénéficiera d'une bonification).

Rev3 doit améliorer la qualité de vie des habitants. elle vise à réconcilier écologie, économie et emploi, à favoriser le logement (grâce à des outils comme le Pass Rénovation) et à développer des activités autour des enjeux de l'énergie, des nouveaux matériaux, du biosourcing, etc.

Enfin, si nous aidons les collectivités et les entreprises, nous avons également besoin des citoyens. Nous soutenons par exemple, au travers de subventions, les éco-délégués dans les lycées qui portent des projets. Nous avons également mis en place avec l'ADEME le FRATRI (Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle), qui accorde à des collectivités et des entreprises, mais également des associations ou des citoyens, des aides pour engager des dynamiques sur les territoires. Par exemple, nous participons au financement de projets « Michauco » (l'installation de mini-chaudières collectives et de petits réseaux de chaleur fonctionnant au bois énergie).

Rev3 doit permettre de redonner de l'espérance et de la fierté, et reconstruire un sentiment d'appartenance à un collectif, en particulier dans les quartiers. Il renforce également l'attractivité des territoires, notamment grâce aux révolutions technologiques qui sont en train de revisiter l'industrie, et qui constitueront de gigantesques gisements d'emplois.

MP : L'ADEME est au centre de la question de la transition. Quels sont les dispositifs mobilisables en faveur des quartiers politique de la ville ?

Eric VIDALENC, Directeur régional adjoint de l'ADEME

L'ADEME accompagne financièrement les collectivités, mais propose également des études et des avis. En ce sens, elle a récemment publié un avis sur la [« transition juste »](#). Celle-ci ne doit pas uniquement compenser les « perdants » de la transition écologique, mais a en son cœur la question démocratique. Lorsque les citoyens sont interrogés sur la transition, ils évoquent très souvent la notion de justice des mesures : si les efforts ne sont pas équitablement répartis, ils ne seront pas engagés. La transition doit alors être collective pour qu'elle soit un succès. Je vous invite à lire cet avis, car il insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas seulement d'associer à la transition des aspects éthiques ou moraux : il faut avant tout qu'elle soit efficace.

Par ailleurs, l'ADEME est un EPIC, et ses trois ministères de tutelle lui demandaient jusqu'à présent, dans le cadre de son Contrat d'Objectifs et de Performance, d'être efficace à l'euro public dépensé, ce qui, pour l'ADEME, revenait à « faire » du mégawattheure renouvelable le moins cher possible. Or rechercher la performance en la matière amène à mettre en place des solutions éprouvées plutôt qu'innovantes, et à intervenir dans les zones à forte densité de population. Le nouveau COP en cours de discussion doit alors mieux intégrer les questions écologiques et sociales. Par exemple, le Fonds Chaleur, créé il y a une dizaine d'années, n'a fait que se renforcer, et représente 800 millions d'euros aujourd'hui. La chaleur représente 45 % de l'énergie consommée en France et est encore aux deux tiers carbonée. Le Fonds Chaleur aide à faire en

sorte que les solutions décarbonées soient au moins aussi rentables que le gaz fossile. Toutefois, l'ADEME n'apporte aujourd'hui que des réponses au cas par cas. L'enjeu est alors de mettre en place des logiques systématiques, dans un contexte où l'ADEME doit porter toujours plus de projets (son budget a augmenté de 700 millions d'euros avant le Covid-19 à 4 milliards d'euros aujourd'hui).

En outre, l'ADEME est une agence régionale, mais dispose de référents territoriaux à l'échelle des bassins de vie. Ces référents constituent des portes d'entrée pour les dispositifs de l'ADEME. En effet, ceux-ci ne se limitent pas au Fonds Chaleur, mais concernent également les biodéchets, la requalification des friches, etc.

MP : Madame la Préfète, montrer les initiatives qui sont engagées dans les quartiers, n'est-ce pas modifier le regard que l'on peut avoir sur ceux-ci et l'occasion de redonner une forme de fierté à leurs habitants ? En outre, avez-vous défini des priorités pour les nouveaux contrats de ville ?

Virginie LASSERRE

La question de la fierté dans les quartiers est essentielle, mais il ne faut pas pour autant négliger l'importance de la conscientisation de la précarité énergétique par les habitants des quartiers eux-mêmes. Ceux-ci ont conscience de leur pauvreté, mais ils n'ont pas conscience, par exemple, qu'ils habitent près d'une autoroute, et des effets délétères que cela peut avoir sur leur santé. Beaucoup d'habitants des quartiers ne font que survivre. Leur priorité est d'atteindre la fin du mois. Certains d'entre eux ne mangent qu'une fois par jour. Or la fierté n'est possible que lorsque l'on mange à sa faim chaque jour. Ces constats peuvent donner l'impression d'enfoncer des portes ouvertes, mais il est essentiel de les prendre en compte dans la méthode que nous déployons. L'enjeu est de répondre à l'urgence sociale tout en amenant les habitants des quartiers de la politique de la ville vers le champ de la transition énergétique. Les contrats de ville apportent en la matière une force de frappe certaine, en proposant une vision à 360 degrés qui n'oublie aucun aspect de la vie des habitants.

En outre, je ne souhaite pas amoindrir nos réussites. Par exemple, nous avons récemment démoli une barre d'immeuble à Grande-Synthe : 98 % des matériaux démolis seront réutilisés, ce qui était encore impossible il y a dix ans. De plus, nous avons l'objectif d'expérimenter la démarche « zéro déchet » engagée à Roubaix dans trois nouvelles villes chaque année. Ainsi, nous avons franchi un cap, ce qui est porteur d'espoir.

Par ailleurs, vous me demandez mes priorités. J'ai un dada personnel, c'est que le Fonds vert profite à hauteur de 15 % aux quartiers de la politique de la ville (et 30 % pour les écoles de ces quartiers). Je souhaite également végétaliser toutes les cours d'école des QPV d'ici 2030.

Les outils du CERDD pour prendre en main le sujet des transitions.

ALEXIS MONTAIGNE, CERDD, CENTRE RESSOURCE DU DEVELOPPEMENT DURABLE



Le Centre Ressource du Développement Durable des Hauts-de-France (CERDD) basé à Loos-en-Cohelle, accompagne les professionnels sur le champ des transitions (écologique, alimentaire, démocratique, etc.). Une coopération est nouée avec l'IREV sur la mise en lien entre les professionnels de la politique de la ville et ceux des transitions. Le CERDD peut ainsi proposer 3 types de ressources, qui concernent :

- l'accès à la connaissance, notamment au travers de l'Observatoire du climat et de l'énergie (qui produit des données régionales sur les enjeux climatiques) et l'Observatoire des déchets et matières (qui propose des données sur les volumes de déchets et de matières dans les Hauts-de-France) ;
- l'animation, car l'incarnation de la transition écologique dans les contrats de ville suppose de disposer de méthodes : Des kits d'animation (comme « Visée 360° » qui permet de disposer d'une vue complète de la prise en compte du développement durable dans un projet), ainsi que des outils qui aident à s'entourer des compétences en matière de transition (par exemple, Carto-Party, qui permet de révéler les acteurs, des ressources et des partenaires qui sont susceptibles de venir enrichir un projet) et un kit de mise en récit des trajectoires et des projets ;
- l'« embarquement », le CERDD anime un réseau d'ambassadeurs du développement durable qui peuvent intervenir auprès des élus, des collectifs d'habitants, des conseils de quartiers, etc.



Avez-vous des exemples à nous présenter, qui seraient susceptibles d'inspirer les territoires ?

Frédéric MOTTE

Rev3 soutient un grand nombre de projets : des programmes alimentaires, des associations d'éducation populaire, des opérations « zéro déchets », etc. Toutefois, nous avons besoin de porteurs de projets, car nous avons avant tout une position de facilitateur.

Chloé MATHIEU

De même, la Caisse des Dépôts finance de nombreux projets, mais apporte également des conseils. Nous sommes partenaires de l'Agence nationale de l'habitat vis-à-vis des copropriétés et de l'ANRU s'agissant des programmes Quartiers fertiles et Quartiers résilients. En outre, nous accompagnons les bailleurs de la région, et finançons leurs programmes de réhabilitation et de construction de logements. Ainsi, dans le cadre des premiers contrats de ville, nous avons apporté 350 millions d'euros aux bailleurs.

Nous avons également dépensé 7 millions d'euros en ingénierie auprès des collectivités, afin de leur permettre de calibrer correctement leurs opérations. De plus, nous avons aidé, pour un total de 27 millions d'euros sur la période des précédents contrats de ville, les programmes de rénovation des collectivités (restructuration de la médiathèque de Beauvais, projets de réhabilitation de l'éclairage public, etc.). Nous finançons également, en collaboration avec BPI, des projets portés par des acteurs privés (création de tiers lieux, foncières de redynamisation, projets liés à l'économie sociale et solidaire, etc.).

Nous avons à notre disposition des moyens conséquents, et parvenons à attirer des collaborateurs engagés. Les référents territoriaux constituent également des portes d'entrée pour les acteurs et les bailleurs privés.

Eric VIDALENC

A l'ADEME, nous avons besoin d'entamer le dialogue le plus en amont possible des projets. Vous ne devez pas vous rapprocher de nous seulement quand il s'agit pour vous de « boucler » votre projet. En intervenant au plus tôt, nous serons en mesure de déterminer les meilleures solutions techniques et l'ingénierie financière la plus adaptée entre l'avance remboursable, la subvention ou le prêt de longue durée. Ce prêt est particulièrement intéressant, car les dispositifs de la transition écologique coûtent toujours cher à mettre en place en investissement, mais peu par la suite en fonctionnement.

La création de réseaux de chaleur constitue notre principal levier pour les territoires et les collectivités. Par exemple, nous accompagnons la Métropole Européenne de Lille dans la récupération de la chaleur générée par son incinérateur.

En France, les énergies fossiles sont toutes importées,

pour un déficit commercial négatif de 100 milliards d'euros. En 2022, la crise géopolitique qui a fait suite à la guerre en Ukraine et la crise énergétique liée aux dysfonctionnements du parc nucléaire français ont provoqué une augmentation significative des prix de l'énergie, ce qui a montré que la transition écologique ne supposait pas uniquement de réduire les émissions de CO₂, mais était portée par une logique assurantielle : il s'agit de se préserver de vulnérabilités géopolitiques, économiques, sociales et environnementales qui ne feront que se renforcer dans le futur.

Nous voyons naître aujourd'hui des projets de grande ampleur, mais également des projets de taille plus intermédiaire. Ainsi, nous travaillons avec des collectivités de toute taille, sur des technologies très diverses : récupération de la chaleur des datacenters ou des stations d'épuration, bois énergie, solaire thermique, géothermie, etc.

Réaction du public

“Mon territoire est à 75 % classé en politique de la ville. Nous dialoguons régulièrement avec l'Etat et l'intercommunalité, et nous ne sommes pas défavorisés s'agissant des financements qui nous sont accordés sur le volet transitions”

Néanmoins, de plus en plus de bénévoles aux Restos du Cœur ou au Secours populaire démissionnent, car ils ne souhaitent pas devoir choisir les personnes qu'ils sont en mesure d'accompagner. De même, des postes ont été supprimés dans la structure d'insertion qui gère notre ferme urbaine. Ainsi, si l'intégration de la transition dans la politique de la ville apparaît nécessaire, celle-ci n'est pas sanctuarisée. Cette intégration ne doit alors pas se faire au détriment des missions plus classiques de Politiques sociales et de politique de la ville, qui demeurent d'actualité dans un contexte économique très difficile pour les plus précaires.”

#Contratsdeville&transitions : Atelier des feuilles de route pour ancrer les transitions dans les Contrats de ville

L'objectif de notre atelier est de déterminer comment il est possible, concrètement, de se saisir de la question de la transition dans le cadre des contrats de ville. L'IREV existe depuis 25 ans, mais n'avait pas abordé cette question jusqu'à récemment, car d'autres centres de ressources s'y consacraient dans les Hauts-de-France. En 2019, après la canicule, la Voix du Nord a publié un article sur les conséquences de la montée des eaux dans la région, et les risques de submersion marine (la mer étant susceptible de monter jusqu'à Hazebrouck). Ce sujet était alors dans l'esprit de tous quand les membres de l'IREV se sont réunis quelques jours plus tard pour décider des orientations de notre centre de ressources. Cela nous a conduits à engager des actions de sensibilisation et à aborder les questions de l'alimentation durable, des mobilités douces, de la réutilisation des matériaux, etc. dans le cadre d'un premier cycle de conférences et de rencontres qui accueillait des spécialistes, mais également des représentants des initiatives locales engagées dans les quartiers.



En 2022, l'IREV a poursuivi son accompagnement des collectivités les plus engagées (comme la Communauté urbaine de Dunkerque ou le Pôle métropolitain de l'Artois), qui souhaitent mieux appréhender la transition et se préparer à l'inscrire dans les futurs contrats de ville.

En 2023, l'IREV a proposé un cycle de qualification de plusieurs jours à quatre territoires volontaires. Deux de ces territoires sont représentés dans cet atelier, et pourront témoigner du chemin qu'ils ont parcouru. En outre, ce cycle de qualification a suscité l'intérêt de Rev3, ce qui permet à ces territoires de bénéficier d'une AMO supplémentaire et de prolonger l'accompagnement au-delà de la qualification.

Avant de passer à ces témoignages, je vous rappelle que nous remettrons à la fin de la journée à Chantal Adjriou, représentante de la DREAL, les messages que

nous souhaitons faire passer à la Cop régionale.

a. Témoignages des territoires pilotes

Déborah FACON, Chargée de mission Transition écologique et solidaire, Métropole Européenne de Lille

Le nouveau Contrat de ville de la Métropole européenne de Lille sera signé le 19 avril 2024. Il sera fusionné avec le pacte local de solidarité pour devenir le Contrat de ville et des solidarités. La MEL intègre 20 communes et 26 quartiers de la politique de la ville et porte un programme de renouvellement urbain qui intègre 400 opérations pour un budget total de deux milliards d'euros. Tous les projets de renouvellement urbain doivent maintenant prendre en compte la transition et la résilience face au changement climatique, mais trop souvent, nous ne sommes amenés à intervenir qu'à la fin de la préparation des projets.

Chaque ville dispose de ses propres ressources, mais nous devons parvenir à « faire réseau » et à consolider les projets déjà engagés. Une circulaire diffusée fin août 2023 demandait d'articuler le PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial), le PDM (Plan de Déplacement Métropolitain), le PLH (Programme Local de l'Habitat), etc., avec le Contrat de ville, mais cela s'avère complexe, car si de nombreuses stratégies sont déployées, très peu prennent en compte la politique de la ville, les quartiers prioritaires ou les populations précarisées.

De plus, beaucoup de politiques métropolitaines fonctionnent sur la base de marchés, et nous devons trouver des biais pour inscrire la politique de la ville dans cette logique. De septembre 2023 à janvier 2024, nous avons organisé une tournée des directions de la MEL afin de comprendre leurs marges de manœuvre : elles apparaissent particulièrement limitées. Il n'existe aucun appel à projets qui soit directement en lien avec la politique de la ville (à l'exception d'appels à projets relatifs à l'économie sociale et solidaire), et les possibilités de financer des projets au titre de cette politique sont réduites.

Nous avons également rencontré les vice-présidents, ce qui nous a permis de les sensibiliser sur les enjeux de la politique de la ville. Par exemple, nous utilisons le Fonds Chaleur pour aider les propriétaires privés à équiper leur maison en chauffage performant, mais ce dispositif ne profite que peu aux publics précaires.

Ces démarches nous ont malgré tout permis de déterminer cinq ambitions autour du Contrat de ville. Deux sont d'ordre général, et sont cohérentes avec le PCAET : la première concerne l'efficacité énergétique et la seconde les opérations d'aménagement favorisant la santé environnementale et l'adaptation au changement climatique. Ces ambitions très larges soulèvent la question des moyens et des marges de manœuvre disponibles pour agir. Trois ambitions sont plus spécifiques :

- l'intégration de la démarche « Quartier Résilient » dans les programmes de renouvellement urbain et la valorisation de l'existant ;

- les mobilités durables ;
- l'alimentation saine et abordable.

En outre, le Plan Climat de la MEL reprend 50 opérations prioritaires. Parmi elles, 9 opérations ont été retenues pour être intégrées dans les plans d'action sur la transition de la MEL. Elles concernent aussi bien les réseaux de chaleur urbains, l'installation de bornes de rechargement électrique, la mise en place d'îlots de fraîcheurs, la mobilité durable, etc.

Beaucoup de questions liées à la transition écologique et solidaire sont particulièrement techniques. Il nous faut alors identifier les thèmes les plus significatifs. De plus, nous déployons un plan d'action sur deux ans seulement, en favorisant l'écologie populaire et en travaillant avec quelques structures associatives (comme ATD Quart Monde ou la Fondation Abbé Pierre), car il serait trop complexe de mettre en œuvre un plan sur toute la durée du Contrat de ville. Ainsi, il s'agit de se fixer des objectifs, mais d'avancer par petits pas, en identifiant des solutions concrètes aux problématiques rencontrées par les quartiers.

Dans le cadre du déploiement de ce plan d'action, nous serons vigilants aux dynamiques et aux gouvernances déjà existantes. Le Plan Climat dispose déjà de sa propre gouvernance, le Haut Conseil Métropolitain pour le Climat, et nous avons tenté de mettre à son ordre du jour le sujet de la transition et de la politique de la ville, sans qu'il soit sélectionné. Nous réitérerons notre demande en septembre prochain.

Le cycle de qualification que nous avons démarré en décembre avec l'IREV a été l'opportunité d'échanger avec les autres collectivités du territoire, et de s'approprier les outils du CERDD. Rev3 nous accompagne également, notamment vis-à-vis de la participation citoyenne, un aspect dont nous ne percevons pas toujours l'importance lorsque nous travaillons sur la politique de la ville. Avec l'appui de l'AMO, nous sommes en train de définir des sujets prioritaires, dont la gouvernance fait partie. Toutefois, nous ne sommes pas encore prêts à mettre en place une équipe projet dédiée à la transition, et nous préférons nous focaliser aujourd'hui sur des actions concrètes.

Mathilde Trioux, chargée de mission Politique de la ville, CA Porte du Hainaut

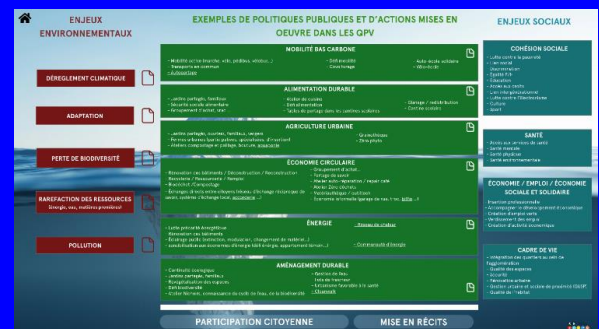
Je suis pour ma part chef de projet politique de la ville au sein de la Communauté d'agglomération La Porte du Hainaut, une collectivité qui compte 11 QPV (45 000 habitants).

Nous avons signé le nouveau Contrat de ville hier, et notre équipe Cohésion sociale compte six chefs de projet, qui se répartissent par thématique et territoire. Je suis responsable de la transition écologique, une thématique qui n'apparaissait pas dans le précédent Contrat de ville, ce qui ne nous a pas empêché d'engager des actions sur le sujet. En effet, à la fin de l'ancien contrat, dans le cadre de la programmation 2022-2023, nous avons engagé des expérimentations concrètes sur l'alimentation avec l'association

L'Essence du goût, la précarité énergétique avec l'association INHARI (nous avons produit un module de formation sur le sujet), les mobilités avec la Maison du vélo et la mise en réseau de jardins partagés avec le collectif Les Saprophytes.

Zoom sur Enjeux croisés

Il existe 19 centres de ressources sur la politique de la ville en France, réunis en réseau national : Le RNCRPV a récemment produit un kit sur les « enjeux croisés » de la transition et de la politique de la ville.



Cet outil est disponible sur le site du réseau national des centres de ressources Politique de la ville ainsi que sur le site de l'IREV. Il doit permettre une acculturation aux enjeux de la transition et de la politique de la ville au travers de fiches thématiques (sur la participation citoyenne, la mise en récit, etc.), mais également de montrer les bénéfices des politiques de transition lorsqu'elles sont transversales. Dans cet outil, les enjeux de la transition (dérèglement climatique, perte de biodiversité, etc.) sont mis en parallèle avec ceux de la politique de la ville, qui constituent parfois des priorités des contrats de ville, et des exemples concrets sont proposés.

Ces fiches sont synthétiques et permettent d'appréhender les enjeux d'une manière vulgarisée, mais exhaustive. Elles donnent également des références pour approfondir ces enjeux.

Forts de ces expériences, nous avons décidé de faire de la transition écologique un axe prioritaire du Contrat de ville 2024-2030. Nous avons été accompagnés dans la rédaction de notre feuille de route par le bureau d'études Transitions, à la suite du cycle de l'IREV, sur les financements Rev3.

Au sein de la Communauté d'agglomération La Porte du Hainaut, deux sites sont classés en renouvellement urbain à Denain, et un dans le quartier Chasse Royale (qui relève également de la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole). Des territoires sont également classés ERBM (Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier).

Nous avons signé un projet de territoire 2024-2044 récemment, dont l'enjeu est d'« investir dans la santé,

le bien-être et l'épanouissement des populations au service du développement humain ». Nous avons également signé un PCAET et un plan alimentaire territorial, qui constituent également des documents de référence. Enfin, nous travaillons en collaboration avec les autres services, afin de croiser les regards et les expériences, et de mettre en œuvre des projets dans les quartiers. Ainsi, mardi dernier, nous avons travaillé avec Amaury Parelle, du cabinet Transitions et nos collègues du PCAET pour identifier les enjeux prioritaires des premières années du nouveau Contrat de ville. Nous devons expérimenter, et ne pas hésiter à faire évoluer nos actions.

Nous avons beaucoup évoqué aujourd'hui la précarité énergétique, en particulier dans les quartiers prioritaires. Il est hors de question de culpabiliser les personnes qui habitent dans des passoires thermiques, mais nous devons parvenir à réduire leur facture énergétique. En ce sens, nous réunirons dans les prochains mois les services Cohésion sociale et Renouvellement urbain afin de mettre en place le [dispositif Slime](#) du [réseau CLER](#), qui a pour ambition d'identifier les publics en situation de précarité énergétique et de leur apporter des solutions concrètes. Avec le service Renouvellement urbain, nous travaillerons également sur les friches et la gestion transitoire, les tiers lieux, l'alimentation, etc.

Par ailleurs, l'appel à projets que nous avons lancé pour 2024 (avant la signature du nouveau Contrat de ville) reprenait plusieurs piliers relatifs à la transition écologique : l'alimentation et la déclinaison du PAT sur le territoire, la poursuite de l'accompagnement mis en place par l'association [l'Essence du goût](#), la lutte contre la précarité énergétique, et les mobilités. Un service travaille au sein de l'agglomération sur ce dernier sujet, et nous souhaitons également amplifier notre démarche vis-à-vis des jardins partagés, qui a été très appréciée. Toutefois, nous faisons face à un manque de bénévoles prêts à s'impliquer dans ces jardins.

b. Témoignage d'Amaury PARELLE, Cabinet d'études Transitions

Dans le cadre de Rev3, la Région a demandé au cabinet Transitions d'accompagner les quatre territoires participant au cycle de qualification de l'IREV, dans le cadre de réunions et d'animations, afin de provoquer les échanges et le débat, et dans le but de favoriser la coopération entre les services.

Les services des territoires en question sont apparus déjà familiarisés aux transitions et aux documents de planification (qui sont particulièrement nombreux). Nous n'avons pas eu à les convaincre de l'importance des transitions, et il s'agissait avant tout de discuter des manières d'aller plus loin. Certains professionnels ont l'impression de ne pas être légitimes sur ces sujets, alors même que les transitions concernent tout le monde, riches comme pauvres. Parfois, il est plus difficile d'initier le dialogue avec les services dédiés à la transition, qui sont peu familiers des questions relatives aux QPV et à la cohésion sociale, alors que les services Politique de la ville ont, eux, déjà une certaine connaissance des transitions. Pour autant, nous constatons des enjeux de transversalité, autour notamment de la transition juste et de l'opposition

entre « fin du monde » et « fin du mois », et de l'importance de ne pas en rester à des discours théoriques, mais de montrer la réalité de la transition sur le terrain.

La question de l'articulation entre la programmation de la Politique de la ville (qui implique des projets souvent portés par des associations et qui permettent l'application de politiques publiques dans le détail) et la planification écologique (qui offre la possibilité de réaliser des investissements plus lourds et structurels, sur le long terme) se pose. Elles relèvent de deux manières de procéder différentes, et très vite, nous en arrivons, dans le cadre de la politique de la ville, à déployer des actions de sensibilisation et de mobilisation citoyenne en oubliant parfois les investissements structurants et de plus long terme, dont les financements sont à rechercher en dehors du secteur. Les équipes de la politique de la ville doivent alors devenir incontournables pour celles qui travaillent sur la planification territoriale.

Par conséquent, nous travaillerons avec les territoires sur les échelles d'intervention (certains acteurs interviennent à l'échelle des quartiers, d'autres à l'échelle des communes ou des intercommunalités). En ce sens, la fusion prévue par la MEL entre le Contrat de ville et le pacte de solidarité est intéressante, parce qu'elle ne restreint plus le premier aux QPV.

Toutefois, la question de la forme actuelle des feuilles de route se pose, alors qu'elles ont vocation à constituer une colonne vertébrale à plusieurs actions collectives. Aujourd'hui, elles sont hétérogènes entre les territoires. Sur ce point, nous pouvons nous interroger sur la place de l'Etat et de ses opérateurs, et sur les manières dont ils peuvent accompagner les territoires. Le PCAET reprend des exigences précises en matière de diagnostic et de plans d'action à mettre en œuvre, mais ce n'est pas le cas du volet dédié à la transition écologique dans le Contrat de ville, ce qui peut expliquer que ces feuilles de route prennent des formes différentes.

c. Réflexion collective

Les discussions lors de cet atelier ont été nombreuses, notamment sur ces sujets :

- La consultation citoyenne est un préalable à tout projet
- Le cadre de vie et le lien social peuvent être des prétextes pour engager un travail avec les habitants sur la transition écologique.
- Il est nécessaire de mobiliser les services de droit commun en étant pro actif et sans attendre que ces services viennent avec des idées clés en main pour les QPV. Cela implique de montrer l'intérêt qu'un service de droit commun peut avoir à travailler avec la Politique de la ville pour mieux atteindre des cibles et des objectifs de transformation des quartiers.
- Les Contrats de ville prendront fin en 2030,

mais le GIEC indique également qu'à cette date, nous devons avoir diminué par deux nos émissions de gaz à effet de serre si nous souhaitons respecter les objectifs de l'Accord de Paris. La marche à franchir étant énorme, nous devons fixer des jalons sur une temporalité plus courte, et tâcher d'ancrer concrètement la transition climatique dans les contrats de ville.

- Les cahiers des charges des rénovations n'intègrent que trop peu des obligations en matière d'adaptation au changement climatique, car les entreprises qui prennent en charge les travaux ne disposent pas toujours des compétences pour y répondre. Cela fait courir le risque qu'il soit à nouveau nécessaire d'intervenir dans 10 ou 15 ans.
- Il est difficile de flécher vers les QPV, le Fonds vert ou le Fonds mobilités. Pour autant, la politique de la ville est par essence interministérielle. Elle nécessite de travailler en coopération avec d'autres entités. S'agissant de l'ANRU, la démarche « Quartier résilient » a permis d'engager une dynamique nouvelle pour les 50 quartiers accompagnés (dont l'aménagement doit être repensé), mais également pour les autres quartiers de l'ANRU. Toutefois, ceux-ci ne représentent pas la totalité des quartiers de la politique de la ville.
- Tous les chefs de projet qui travaillent sur la politique de la ville éprouvent aujourd'hui un sentiment de solitude par rapport au droit commun, mais les équipes de la transition et du Plan Climat attendent également de travailler avec les services plus traditionnels. Cela représente une opportunité pour travailler en commun. En ce sens, il faudrait organiser des Cop des quartiers dans chaque intercommunalité, pour éviter le cloisonnement entre Contrat de ville et PCAET, et pour réunir dans un événement mobilisateur tous les acteurs qui sont en mesure de proposer des financements.
- Il faudrait procéder de même s'agissant de l'énergie. Nous partons d'un besoin (la hausse des factures énergétiques des foyers), et nous y apportons des solutions immédiates, mais nous nous demandons régulièrement ce que nous pourrions faire de plus. Par exemple, des centrales de panneaux solaires sont installées sur certains bâtiments publics, ce qui permet de réduire la facture des habitants installés à proximité. Toutefois, de tels projets nécessitent de connaître les marges de manœuvre de chaque service.
- Je travaille au Hangar Zéro, au Havre, le plus grand chantier de réemploi en France, qui accueille en particulier une association qui est en train d'aménager une boucle d'économie circulaire autour du réemploi. Elle a besoin de disposer d'un important lieu de stockage, et de toute une logistique, et elle ne peut les

développer seule.

- Je souhaite souligner l'importance de l'alliance entre les habitants et les techniciens. Les habitants doivent se sentir impliqués, et pour cela, il nous faut donner à voir des réalisations concrètes, afin de valoriser la capacité de tous à agir, et de faire en sorte que les initiatives se diffusent sur les territoires.
- Nous faisons parfois face à des injonctions contradictoires, entre d'un côté la transition écologique et de l'autre les réalités économiques. Par exemple, nous nous retrouverons à financer le permis de conduire à des personnes en réinsertion professionnelle tout en favorisant dans le même temps les mobilités douces.
- Je m'interroge sur le lien que nous pouvons faire avec la Cop régionale, qui fixe des objectifs très clairs et ambitieux pour 2030, mais détermine également des moyens humains et financiers pour les atteindre. Nous devons nous emparer de cet outil afin de bénéficier de financements. En effet, une fois que des objectifs ont été fixés, des moyens doivent être accordés pour les atteindre, et il est hors de question que les quartiers de la politique de la ville soient laissés pour compte. Toutefois, les objectifs de la Cop régionale ne doivent pas non plus ajouter des contraintes aux habitants de ces quartiers, qui en subissent déjà de nombreuses.

Proposition d'ALEXIS MONTAIGNE

Nous pourrions proposer à la Cop régionale que l'IREV et le CERDD réfléchissent à la création d'un outil de croisement des plans territoriaux et des contrats de ville, car un tel outil n'existe pas à l'heure actuelle. Des financements sont accessibles, mais nous avons besoin de décroisonner et de faire converger les dispositifs. Nous pourrions alors présenter ensemble une matrice, créée par un référent transition et un référent politique de la ville, en collaboration avec des services de l'Etat et de la Région.

La visite apprenante du quartier Concorde vue de l'intérieur

Composé principalement de grands ensembles avec environ 1.500 logements sociaux, en bordure d'autoroute, le quartier Concorde est néanmoins l'un des QPV de Lille qui dispose de la plus grande surface d'espaces verts. Il compte près de 4.000 habitants dont une grande partie sera concernée par un processus de relogement. Le quartier est, en effet, intégré au Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) lancé en 2014. Les premiers travaux ont commencé fin 2021. Le site est également lauréat du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA), avec un intérêt fort pour la santé environnementale et dont les quatre axes de travail sont l'air, le bruit, l'alimentation et l'énergie : le projet est d'ailleurs dénommé Quartier à santé positive. La déambulation dans le quartier a permis à la vingtaine de participants (Professionnels, élus ou bénévoles de bailleurs sociaux, de collectivités ou d'associations) d'observer les actions mises en place dans le cadre du PRU.



LA MAISON DU PROJET

Après une arrivée au métro Porte des Postes, nous avons démarré la visite du quartier Concorde par la **Maison du projet**, boulevard de Metz. Nous y avons retrouvé Zoé BREVIÈRE, Cheffe de projet Agriculture urbaine et Innovations à la Ville de Lille. Zoé a ainsi pu nous présenter la structure, le quartier Concorde et la dynamique de rénovation urbaine qui s'y déploie. L'objectif de la Maison du projet est de favoriser la participation citoyenne dans les projets de rénovation urbaine de Lille.



LE DESIGN ACTIF

Le design actif consiste à aménager l'espace public afin de rapprocher de l'activité physique et sportive celles et ceux qui en sont le plus éloignés. (Déf CEREMA) Les éléments de design actif qui se trouvent le long des allées et dans les espaces verts s'inscrivent dans une optique de promotion de la santé et des transitions.



LE FAUBOURG DES ENTREPRISES

En route vers la ferme urbaine, nous avons pu apercevoir le faubourg des entreprises qui abrite notamment La Scie Circulaire, un atelier de menuiserie solidaire porté par l'association SEED.



LE MUR ANTI-BRUIT

Une colline surplombe l'arrière du quartier à laquelle est adossé un mur anti-bruit de 800 mètres de long, encore en construction. Ces barrières physiques ont vocation à limiter le bruit provenant de l'A25.



LES JARDINS FAMILIAUX

A côté de la ferme urbaine, un grand espace a été aménagé en jardins ouvriers. Ils se situent en contrebas du mur anti-bruit. Nous apprenons que ces espaces sont plutôt investis par des personnes habitant à l'extérieur du quartier.

La **ferme urbaine** est animée par Lille Sud Insertion. Nous avons été accueillis par Bertrand ARNOUX, encadrant technique et un maraîcher passionné et passionnant. L'obtention du "label bio" a nécessité le décaissement d'un mètre de terre sur 3 hectares.

La ferme bénéficie de plusieurs canaux de distribution :

- la vente directe aux habitants avec la cueillette et - les étals en pleine saison 1 soir par semaine à Lille sud et à Saint-Maurice Pellevoisin
- 3 restaurateurs locaux commandent à la semaine
- le grossiste "Nord bio"
- les associations d'entreprises adaptées comme « la cuisine de jeannette »

L'association "Bio en Hdf" permet le financement de paniers solidaires à moins 50% pour les habitants.

En perspective, les professionnels souhaitent faire de la ferme un véritable outil pédagogique qui permettrait notamment l'obtention de formations pré-qualifiantes



LA FERME URBAINE

#agricultureurbaine : Visite du quartier Concorde : Une ferme urbaine au service de l'alimentation durable

Derrière deux bâtiments des années 1970, le quartier du Faubourg de Béthune accueille **53 jardins familiaux et une ferme urbaine de 4500 mètres carrés**. Initié il y a 2 ans, le projet de [Quartier fertile](#) a déjà commencé à changer la face du quartier. Des tonnes de terres et de compost ont été amenées sur le terrain pour s'assurer d'un sol fertile et démarrer la ferme avec culture extérieure et culture en serre, le **tout en bio**. La ferme est aussi surplombée par une **butte acoustique** d'une dizaine de mètres qui réduit le bruit de périphérie lillois, et sera accompagnée d'une **centrale photovoltaïque** destinée à l'autoconsommation.

Le projet, porté par **Lille Sud Insertion** avec le concours de la ville de Lille, du département et de bio Hauts de France, amène des bénéfices autant sur l'alimentation, que l'insertion et la cohésion du quartier. **La gestion économique et l'organisation** restent tout de même des données importantes à prendre en compte pour la pérennité des projets en d'agriculture urbaine, données sur lesquelles l'exemple de Concorde peut nous donner quelques éclairages.

Un outil d'insertion, de médiation et d'animation

Le jardin fonctionne en **chantier d'insertion**. Il s'agit d'accueillir les publics les plus éloignés de l'emploi : chômage longue durée, absence de diplôme, difficultés psycho-sociale. Le contrat est alors en CDD pour un maximum de 2 ans, avec un accompagnement pour trouver un emploi à la suite.

Pour Bertrand Arnoux, maraîcher et coordinateur de la structure, le fait de réhabituer certains publics aux horaires et aux codes du monde du travail est crucial par la suite dans leur candidature. C'est même parfois



un véritable **travail de médiation sociale** qui se cache derrière ses missions, avec l'accompagnement par exemple d'habitants en difficultés psychologiques vers un parcours de soin. La démarche porte pour l'instant ses fruits, avec une majorité des employés sortants qui trouvent un emploi, avec parfois **quelques vocations pour le maraîchage**.

Hasard des candidatures, **90% des personnes accueillies en chantiers d'insertion étaient des femmes**, de 20 ans à 60 ans ce qui montre aussi l'intérêt de la diversification des chantiers d'insertions pour des objectifs d'égalité.

Un montage financier multiple pour assurer la pérennité du projet

Le projet s'appuie sur un soutien solide des partenaires institutionnels :

- Un **financement de l'ANRU** dans le cadre du projet de quartier fertile, accompagné d'un **prêt** de la part de Lille Sud Insertion et de **subventions** pour initier le projet.
- Il est aussi doté d'un financement **Programme d'Investissement Avenir** car contribuant à la transition écologique et à la création d'emploi locaux.
- **Le département prend en charge les salaires** des maraîchers en insertion
- L'association Bio Hauts de France finance à travers son **dispositif P.A.N.I.E.R.S** le **remboursement à 50% des paniers solidaires**.

C'est cette solidité financière qui permet au jardin de s'adapter à la variabilité de la production et de la vente. Les deux premières années étaient avant tout des années de rodage, pour expérimenter et donc mieux connaître la terre et les outils. La ferme a alors dégagé 2 à 3 tonnes de production, dont les deux tiers ont été vendus à des restaurants locaux. L'expérience de la ferme lui permet désormais de **viser les 5 à 6 tonnes de production, et la vente de 2/3 de sa production aux habitants du quartier directement**.

Le potager commence en effet à enraciner sa place dans le quartier. En 2024, les ventes de paniers montent en flèche et font aussi venir des habitants d'autres communes proches du quartier. Le financement de paniers solidaire permet aussi de proposer **des prix en deça des prix des commerces bios traditionnels** et donc davantage accessible pour les habitants, avec des paniers qui commencent à 4€50 pour 4 à 5 légumes.

La structure aimerait aussi poursuivre ses actions de communication et d'animation pour faire de l'endroit un lieu connu de tous ainsi qu'une **plateforme pédagogique** en lien avec les écoles.

Les projets en agriculture urbaine n'ont pas vocation à être rentables financièrement, leur intérêt se situe surtout dans la création de lien social et de connexion avec la nature. Néanmoins, l'association souligne la possibilité d'avoir une ferme bénéficiaire: "Sur 4 à 5 ans, c'est possible. Tout dépend des techniques, de la dynamique dans le quartier, etc."

Concilier rendement et meilleur respect des sols

Les volumes de production dépendent aussi des choix techniques et agricoles. C'est pour cette raison que la ferme opte pour du **micro-maraîchage intensif**, un choix important pour s'adapter à la taille de la ferme. Les espaces entre les cultures et les plants sont moins larges, plusieurs plants peuvent se côtoyer pour utiliser toute la terre. L'ajout d'un **compost riche**, de décoctions naturelles pour chasser les insectes permet de travailler avec des **méthodes biologiques** et donc de s'assurer d'avoir un sol facilement cultivable. Toutes ces techniques contribuent d'ailleurs à rendre Philippe et son équipe plus proches de leurs cultures, et les incitent à **innover sur leurs méthodes**.

Et pour continuer à faire profiter toujours plus d'habitants de légumes biologiques et de qualité, pourquoi ne pas agrandir la ferme ? La ferme envisage encore beaucoup d'évolutions dans les prochaines années pour en faire un lieu central du quartier.



#mobilitésdurables

Atelier : des outils et ressources pour des mobilités durables et un partage de l'espace public en quartiers prioritaires

Deux ateliers, initialement prévus en parallèle ont été regroupés. La première partie a ainsi été dédiée aux mobilités durables tandis qu'un deuxième temps s'est concentré sur les modèles économiques innovants.

Sous forme de jeux de rôle, la partie sur les mobilités durables avait pour but de montrer aux participants les habitudes de mobilités de chacun et, à partir de ce constat, de mieux comprendre les situations vécues en QPV. Il a ensuite été présenté les travaux du Club des villes et territoires cyclables et marchables suite à la publication du guide **"A pied et à vélo dans les quartiers prioritaires"** puis de la démarche régionale autour des mobilités durables, portées par le Centre de ressources sur l'écomobilité (CREM), Rue de l'avenir, le CAUE du Nord et l'IREV.

Comment êtes-vous venu au siège de Région ?

Le groupe s'est dissocié en deux avec d'un côté, celles et ceux estimant être venus en "mobilité durable" et, de l'autre côté, celles et ceux estimant être venus en "mobilité non durable".

L'objet était, à partir du panel représenté, d'identifier les mobilités et leur durabilité et se poser collectivement la question de la définition de cette notion.

La question recouvre ainsi celle du transport durable, c'est à dire *"lorsque les besoins d'accès aux personnes, aux services et aux marchandises sont satisfaits en l'absence de toute atteinte permanente à l'environnement mondial, de dommages aux milieux locaux et d'iniquité sociale."*

Le groupe a ainsi pu débattre des modes de transports utilisés, les parcours nécessaires pour parvenir à la Cop des quartiers et l'offre disponible : Qu'en est-il du co-voiturage ? Avais-je le choix de mon mode de déplacement ? La voiture électrique est-elle durable ?

Grâce à l'outil [calculateur des émissions de carbone de vos trajets](#) de l'ADEME, il a ensuite été fait une simulation des émissions des différents transports

proposés.

Qui fait 10.000 pas par jour ?

La notification des 10.000 pas sur son smartphone est un objectif pour certaines personnes et effectivement, marcher est globalement bon pour la santé car c'est un exercice quotidien qui a tendance à augmenter l'espérance de vie. La barre des 10.000 pas quotidien est en revanche un seuil subjectif, il permet toutefois de s'interroger sur sa sédentarité quotidienne. Information complémentaire, 30 minutes de marche représente environ 3000 pas et permet de couvrir la distance d'environ 2,5 km.

Si l'on parle marche, il est également possible de définir la marchabilité : *la capacité d'un environnement urbain à favoriser la marche.*² Pour Victor LEBLANC, Spécialiste au CHU de Lille sur le sujet de la marchabilité, *"Résider dans un quartier plus favorable à la marche semble augmenter la durée et la quantité moyenne de déplacements à pied par habitant au sein même d'une zone exclusivement urbaine."*

En conclusion, l'action sur la marche, au sein des quartiers, passe par un investissement sur la marche autour du réseau routier disponible (trottoirs adaptés par exemple) et des aménités (supermarchés, commerces, transports en commun, parcs, réseau fluvial, écoles primaires).



Qui connaît le numéro de la ligne de bus qui passe le plus proche de chez lui ?

Cette question, d'apparence anodine, a permis de discuter avec les participants, du réseau de transport en commun disponible et de toutes les questions qui peuvent se poser lorsqu'on l'utilise : est-il pertinent par rapport à mes déplacements quotidiens ? Existe-t-il des contraintes dans son utilisation comme la billetterie par exemple ?² le cadencement me permet-il de le prendre sereinement ? La réponse des participants montre également la diversité des

¹ [Restitution](#) de la conférence de Vancouver sur les transports publics organisée par l'OCDE en 2016.

² Victor LEBLANC, [Construction et validation d'un score de](#)

[marchabilité](#), Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique, mars 2023.

configurations sur ces réseaux de transport en région et la complexité pour certains, à utiliser ce mode de transport. La réflexion conduit donc à envisager les actions nécessaires pour la prise en main des transports et l'amélioration nécessaire, pour les collectivités et autorités de transport, sur ces réseaux.

Sur ce point, les travaux de Nicolas JUSTE sont très intéressants et tendent à montrer que le réseau de transport est parfois moins pertinent pour les habitants des QPV de par le manque de connexion entre zones d'emploi et zone d'habitation.

Parmi les personnes présentes, qui transporte des enfants à l'école le matin ?

Cette question a permis de lancer le débat sur les conflits d'usage et la sécurité aux abords des services publics. En effet, [un tiers des élèves habitent à moins de 2km de leur école](#) et pourtant 31% des enfants se rendent à l'école en voiture.

Cela pose la question des habitudes mais aussi des infrastructures disponibles. La mise en place de rues scolaires est l'occasion de réinterroger ces pratiques tout comme les rues aux enfants qui sont des outils pour réinterroger la place de la voiture en ville et l'appropriation de l'espace public par tous pour un partage durable de l'espace public.

Suite à ce jeu de position, l'IREV a pu présenter son outil d'autodiagnostic afin d'identifier les fragilités et les leviers sur le sujet des mobilités durables. Cet outil peut être utilisé lors de diagnostic en marchant, auprès des élus, techniciens et habitants. Il est en téléchargement sur le [site de l'IREV](#).

Thibault Hardy, du Club des villes et territoires cyclables et marchables a ensuite pris la parole pour présenter le guide "[A pied et à vélo dans les quartiers prioritaires](#)" et les nombreuses préconisations pour permettre aux collectivités d'agir efficacement pour le renforcement des mobilités actives dans les quartiers prioritaires.

#ESS : Atelier : des initiatives citoyennes soutenues par de nouveaux modèles économiques

Dans le quartier du Chemin vert, à Boulogne sur Mer, existe un lieu atypique dans 2 appartements, en pied d'immeuble. Il s'agit d'un lieu de vie : [La Fourmilière](#), qui propose de multiples services aux habitants du quartier.



Ce lieu est animé par le conseil citoyen du Plateau, initialement formalisé en conseil citoyen à la suite de la Loi LAMY de 2014. Ce collectif a poursuivi son cheminement jusqu'à obtenir ces locaux pour y proposer des services.

Le lieu accueille ainsi une friperie, une blanchisserie ou encore de l'impression multi-support. C'est également un lieu de vie où se côtoient les coopérants et les habitants du quartier.

Des coopérants ? oui, le collectif, porté par l'association est également une coopérative. Les coopérants proposent des services et sont rétribués pour ces services via un système de coopérative porté par une CAE, coopérative d'activité et d'emploi. Ce système original permet ainsi de travailler sur de l'entrepreneuriat collectif et d'obtenir une rétribution de ce travail.

Ce modèle, appelé [KPACité](#) a une ambition : permettre le développement de l'entrepreneuriat coopératif dans les territoires concentrant de fortes inégalités économiques et sociales. Le dispositif vise à appuyer la capacité des quartiers à produire et explorer les vertus du faire ensemble pour accompagner les habitant-es volontaires vers des activités marchandes reconnues.

Ce modèle des KPACités se développe progressivement en région Hauts-de-France notamment grâce à la CAE Optéos qui vient porter ce modèle, des réseaux régionaux comme l'APES ou la Compagnie des Tiers Lieux, qui capitalisent ces expériences pour les essayer.

Côté APES, les travaux de cette tête de réseau des acteurs de l'ESS en quartiers prioritaires dessinent également une approche hybride entre utilité sociale et services économiques. C'est l'un des enjeux du bail

commercial d'utilité sociale par exemple qui a pu être mis en place entre un bailleur et une entreprise de l'ESS et qui vient formaliser des pratiques qui existent parfois de manière informelle.

Il s'agit de pouvoir mesurer l'utilité sociale d'un acteur pour pouvoir adapter son loyer en fonction de la plus value sociale. L'ensemble de la méthodologie est disponible en téléchargement.

LE BCUS



Conclusion avec Chantal ADJRIOU, Secrétaire générale de la COP Régionale.

J'ai été récemment nommée Secrétaire générale de la Conférence des Parties pour la territorialisation de la planification écologique dans les Hauts-de-France (La Cop Régionale). Au niveau national, le Secrétaire général à la planification écologique a proposé un cadre très général : la Cop traite de l'ensemble des sujets qui ont trait à la décarbonation (agriculture, transport, bâtiments tertiaires, forêt, etc.). Notre objectif est de réduire de moitié à l'horizon 2030 nos émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990. Nous avons parcouru la moitié du chemin, et il nous reste sept ans pour parcourir l'autre moitié.



La Cop, lancée le [6 décembre 2023](#), travaille par exemple sur l'énergie, la rénovation des bâtiments, la préservation de la biodiversité, mais de nombreux autres thèmes seront à aborder dans les années à venir, comme la santé ou la transition juste. Le chantier est

extrêmement ambitieux et le calendrier est particulièrement serré. Nous proposons une méthode qui consiste à étudier comment le cadre national peut rencontrer des objectifs territoriaux et les politiques que le Conseil régional porte. Notre but est de travailler ensemble sur une proposition de participation de la région Hauts-de-France à l'effort global de la France en matière de transition écologique.

Pour cela, nous avons organisé un premier tour de dialogue centré sur les collectivités et les EPCI, car ils doivent être les premiers acteurs à se mettre en mouvement et à porter des actions. Nous devons remonter une proposition de feuille de route à l'été 2024, en vue de 2030, afin de lancer rapidement un certain nombre de projets. Toutefois, il ne s'agira que d'une première étape : de nouveaux projets viendront s'ajouter à cette feuille de route dans les années à venir.

En outre, l'un des intérêts de la Cop est que des financements y soient associés. Il est alors nécessaire de les coordonner dans un cadre global et partagé, de manière à les déployer jusqu'en 2030.

La restitution de vos ateliers viendra alimenter la proposition que nous présenterons cet été, et permettra en particulier de commencer à construire un volet sur la transition juste.

En outre, organiser des Cop des quartiers à l'échelle des intercommunalités constitue une excellente idée. Nous échangerons avec les collectivités en juin pour présenter une proposition, mais nous travaillerons ensuite sur la contractualisation avec les territoires, au travers notamment les Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), qui doivent devenir des Contrats pour la Réussite de la Transition Ecologique.

La question de la planification écologique constitue un défi pour l'Etat, mais également pour la Région, car l'un des enjeux est de mieux coordonner les propositions et les financements. Cela nous oblige collectivement à travailler en amont des projets, afin de faciliter leur mise en œuvre.

Synthèse des échanges :

Planifier conjointement transition écologique et politique de la ville pour assurer une transition efficace

Les intérêts à intégrer les besoins des quartiers prioritaires à la planification régionale sont nombreux. D'abord parce que les objectifs de la COP régionale touchent déjà des problématiques situées en majorité dans les quartiers.

Intervenir sur le résidentiel et les bâtiments publics

La configuration des quartiers, la place des bailleurs sociaux et la mobilisation des pouvoirs publics peuvent permettre une massification de l'investissement qui répondrait d'une part à la réduction des gaz à effet de serre et d'autre part à réduire la précarité énergétique (performance thermique des logements, réseaux de chaleur...)

Le parc social des quartiers prioritaires concentre 30% de logements classés E, F ou G, tandis que dans le parc privé, les logements restent généralement moins rénovés que ceux hors QPV. L'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU) se mobilise déjà sur des ensembles situés dans une cinquantaine de QPV de la région mais cela ne couvre pas le besoin de réhabilitation thermique massive de logements et de bâtiments publics que ne peuvent combler à elles seules les collectivités locales. Les projets visant à l'installation d'énergies propres restent par ailleurs rares. C'est donc un levier à privilégier pour les objectifs régionaux de sobriété, d'autant que la surreprésentation de logements sociaux et l'habitude du travail partenarial constituent des opportunités pour massifier les interventions de rénovation thermique sur les logements et les bâtiments publics.

Limiter l'artificialisation des sols, réintroduire de la nature voire contribuer à restaurer la biodiversité

Suivant leur configuration, les QPV peuvent être des zones particulièrement artificialisées et exposées au phénomène d'îlots de chaleur. Si leur densité et les opérations de renouvellement urbain constituent des atouts dans le souhait de limiter l'artificialisation des sols, il importe de penser les aménagements présents et à venir en faveur de la renaturation : espaces verts, parcs, végétalisation des cours d'écoles, projets d'agriculture urbaine doivent être soutenus pour rendre les QPV résilients. Ces mesures peuvent s'avérer prioritaires au

regard de la situation des habitants des QPV qui, moins mobiles au quotidien et bénéficiant de moins d'opportunité de voyages ou de loisirs disposent de moins d'outils pour se protéger des vagues de chaleur.

Agir là où les vulnérabilités sont renforcées

La part des populations aux revenus les plus faibles dans les émissions de gaz à effet de serre n'est pas significative si on la compare aux hauts revenus ou à des secteurs tels que l'industrie ou la mobilité. Cependant, la vulnérabilité des habitants des quartiers face aux défis contemporains nécessite une attention particulière.

D'une part parce qu'ils ne disposent pas des mêmes moyens d'adaptation que d'autres publics au regard de leur situation et sont plus dépendants des politiques publiques mises en œuvre. Ainsi, même s'ils utilisent moins la voiture, leur accession à un véhicule électrique est pour l'instant majoritairement impossible au regard du reste à charge. L'accès à une mobilité décarbonée pour les habitants des QPV peut ainsi être dépendant des choix d'investissements des pouvoirs publics (transports en commun, aménagements et aides aux mobilités douces...) ou se trouver en contradiction avec des impératifs d'insertion socio professionnelle qui favorisent aujourd'hui des modes carbonés de déplacement (aide au permis ou à l'accès à la voiture). Pour les propriétaires de leur logement, les allocations de rénovation du parc privé semblent elles aussi relativement insuffisantes pour inciter des ménages aux revenus plus faibles à passer à l'action. Enfin, l'accès à une alimentation locale, saine et de qualité reste un défi pour ces ménages.

Une connaissance à conforter

Les acteurs mobilisés dans les Contrats de ville ont encore une connaissance trop peu précise des risques, des expositions des populations à ces risques et des efforts à consentir dans les quartiers :

Les indicateurs clés pour identifier les vulnérabilités et les analyser sont peu connus ou apparaissent trop techniques. Sur ce point, un travail de partage et de mise en dialogue entre les données et indicateurs collectés notamment dans les PCAET, et les données exploitées par la Politique de la ville pourraient être entrepris.

Il est possible de percevoir des vulnérabilités liées à l'impact des crises (Covid, guerre en Ukraine) sur les ménages telles que les fluctuations des prix de l'énergie, ou les risques de chômage, en particulier lors des temps de concertation menés dans le cadre de la politique de la ville. L'écoute des habitants permet également de mieux identifier les usages des habitants du territoire afin d'envisager l'accompagnement au changement.

Les indicateurs de santé environnementale peuvent également apporter un éclairage sur les pollutions dans et aux abords des quartiers, en particulier au regard de l'histoire industrielle du territoire.

Les forces des quartiers pour se mettre en transition

Dans sa conférence inaugurale de la Cop des quartiers, François Gémenne confirme l'importance d'une approche territoriale de proximité :

« La crise de la démocratie représentative actuelle trouve sa source dans le fait que les citoyens ont l'impression que leurs aspirations individuelles ne sont plus portées par les décisions collectives. La majorité des Français sont prêts à agir pour l'environnement, mais ils se sentent limités dans leurs possibilités, et ne parviennent plus à agir ensemble en tant que citoyens. C'est en permettant à chacune et à chacun d'agir dans le cadre d'un projet collectif que nous progresserons. Nous devons transformer ce qui apparaît comme une contrainte vis-à-vis des modes de vie et des libertés individuelles en un véritable projet collectif. Je suis convaincu que la clé de cette transformation se trouve dans les quartiers et les territoires et qu'il est possible de réussir la transition écologique si nous jetons toutes nos forces dans la bataille et que nous démontrons que le succès est à notre portée. »

Au regard des témoignages et retours d'expérience partagés lors de cette journée, on peut souligner que l'énergie des habitants, les dynamiques associatives et citoyennes observées dans les quartiers prioritaires sont autant d'atouts pour permettre d'aller vers une transformation désirable des quartiers.

Enfin, la densité et les logements collectifs peuvent être également perçus comme un atout pour massifier les opérations de réduction des gaz à effet de serre, à condition que des financements dédiés soient mobilisables (ex. l'ANRU a privilégié la démolition – reconstruction à la réhabilitation pour le NPNRU).

Des progrès notables sont à souligner sur le réemploi des matériaux dans le cadre de chantiers de renouvellement urbain, qu'il convient d'essayer y compris sur des chantiers de plus petite envergure (réhabilitation individuelle notamment) et d'accompagner dans leur déploiement, notamment sur le plan logistique.

Des menaces qui risquent de freiner les transitions

Certaines menaces et risques pourraient cependant remettre en question la capacité, d'aboutir à des politiques de transition juste pour les QPV

La contraction des finances publiques ou la mise en concurrence des politiques publiques peuvent conduire à une fragilisation des capacités d'intervention en faveur des quartiers de la politique de la ville. A titre d'exemple, l'augmentation des coûts de l'énergie pour les collectivités fait courir le risque de réduction de crédits sur les politiques sociales, ce qui aura pour risque l'augmentation des inégalités sur un territoire.

De même les contraintes financières des ménages ne leur permettront pas de basculer dans un monde décarboné alors que les ménages plus aisés le pourront.

La difficulté à faire converger les initiatives associatives et citoyennes et leur soutien par les pouvoirs publics (temporalité, frilosité des décideurs locaux, absence de

dialogue à l'échelle des quartiers) peuvent nuire au projet de transitions juste et désirable.

Le manque de transversalité et de coopérations entre les acteurs peut être un frein au déploiement de projets locaux pertinents

La réponse à court terme peut parfois être contradictoire avec une réponse de long terme. Il convient d'identifier les leviers pour concilier ces deux dimensions.

Un nouveau contrat social pour mettre en oeuvre les transitions avec / dans / pour les quartiers

Les opportunités offertes par les financements « de droit commun » peuvent permettre de massifier les interventions en faveur des quartiers et orienter ces interventions vers les populations les plus vulnérables. Le fléchage d'une partie des fonds de transition écologique vers les QPV (fond chaleur, fond vert, fond mobilité...) constitue un levier pour y prioriser les interventions.

Le NRNRU est également une opportunité de penser des quartiers plus résilients et de tester de nouvelles réponses, mais certaines dimensions restent à appréhender.

La relance économique et écologique peut constituer une opportunité d'emploi pour les habitants des QPV à condition de les accompagner par des formations le cas échéant. En parallèle, l'installation de structure d'économie sociale et solidaire et notamment de filières de réemploi, peut y être particulièrement opportune. S'y ajoutent un tissu associatif particulièrement dynamique et des initiatives citoyennes de transition à valoriser, qui peuvent faire des quartiers prioritaires un terreau fertile pour l'expérimentation de la transition écologique.

Enfin, cette période peut également être l'occasion de construire un nouveau contrat social autour du défi démocratique et de la réduction des inégalités sociales et environnementales.

Pour soutenir cet objectif, un rapprochement systématisé des directions de transitions écologiques et des services politique de la ville est nécessaire. Il devra permettre une acculturation réciproque des enjeux croisés des transitions et des quartiers prioritaires. Ces professionnels sont souvent confrontés au même sentiment de solitude et dans leur dialogue avec les autres directions sectorielles, une coopération renforcée de ces approches « à 360° » peut s'avérer fructueuse. En ce sens, pourrait être organisée une Cop des quartiers dans chaque intercommunalité, événement fédérateur et mobilisateur en faveur de la transition dans les QPV.



Bibliographie

de l'événement en téléchargement via le lien :

https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/bibliographie_cop_des_quartiers.pdf

Avril 2024

Ressources Conseillées

Document réalisé dans le cadre de la Journée Régionale « Cop des quartiers »

Sommaire

1. Ressources IREV	2
2. Actualité	4
3. Planification écologique	7
4. Cultures, actions locales en Hauts-de-France	8
5. Climat et énergie	10
6. Mobilité	10
7. Agriculture urbaine et alimentation durable	12
8. Sites internet de référence	14

Cette sélection documentaire s'appuie sur les ouvrages, rapports, études consultables au centre de documentation de l'IREV et met en avant également des ressources informelles telles que podcasts, articles de presse, sites Internet ressources qui ont fait l'objet d'échanges lors des ateliers du jour.

Cette bibliographie est consultable et téléchargeable directement sur un ordinateur, le QR Code ci-dessous.



Page 3 sur 15



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Pour l'organisation de cette Cop des quartiers, l'IREV tient à remercier la Caisse des dépôts et Consignation, la Préfecture de Région et l'ensemble des services de l'Etat, le Conseil régional Hauts-de-France et la dynamique Rev3, le CERDD, les intervenants qui se sont mobilisés sur les tables rondes, les ateliers, les pitches ou encore la visite, les participants pour la pertinence de leurs interventions.

Rédaction des actes : Equipe de l'IREV

Prise de note et rédaction en direct par la société Ubiquis – Tél : 01 44 14 15 16 – www.ubiquis.fr – infofrance@ubiquis.com

Création graphique : Muriel Bertrand - www.mbdesign.fr

Juin 2024